Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

Classé conformément aux DORS/2015-17

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Préparation: 1000000318

Identificateur du produit: BRAKE PARTS CLEANER

Caractérisation chimique: Nettoyant

Renseignements concernant le fabriquant/ l' PLZ CORP

importateur/ le fournisseur: 8001 KEELE STREET

VAUGHAN, ONTARIO L4K1Y8

CA

1-905-669-9855

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Aerosol, category 1
Allergène cutané, catégorie 1
Irritation oculaire, catégorie 2A
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE
Carcinogenicity, category 2
STOT, exposition répétée, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

PICTOGRAMMES DE DANGER







MENTION D'AVERTISSEMENT

Danger

CONSEILS DE PRUDENCE SELON LE SGH

Prévention

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre

source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les poussières fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

4540 Page 1 / 9

Porter des gants de protection, protection des yeux, un équipement de protection du visage, et des P280

vêtements de protection

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P302+P352

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle P304+P340+P312

peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P305+P351+P338

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P308+P313

Consulter un médecin en cas de malaise. P314

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P333+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P337+P313

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P362+P364

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403+P233

Garder sous clef. P405

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F. P410+P412

Élimination

Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination P501

conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit

au moment de l'élimination.

MENTIONS DE DANGER SELON LE SGH

Aérosol extrêmement inflammable. H222

H229 Contenant mis sous pression: peut exploser si chauffé

Peut provoquer une allergie cutanée. H317 Provoque une sévère irritation des yeux. H319 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H336 Susceptible de provoquer le cancer. H351

Risque présumé d'effets graves pour les organs à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition H373

prolongée.

Other Information

Aucun

3. Composition / Informations sur les composants

Mixtures

Identité chimique	Nom commun et Synonymes	Numéro CAS	Concentration (%)*
Acetone		67-64-1	45-70
Methyl Acetate		79-20-9	10-30
Carbon Dioxide		124-38-9	5-10
Xylene		1330-20-7	1-5
Naphtha, (Petroleum), Hydrotreated Light		64742-49-0	1-5
n-Heptane		142-82-5	0.5-1.5
Ethyl Benzene		100-41-4	0.5-1.5
Methanol		67-56-1	0.1-1.0
d-Limonene		5989-27-5	0.1-1.0

4540 Page 2 / 9 * Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage du poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage du volume.

Commentaires sur la D'autres composants ne sont pas dangereux ou sont inférieurs aux limites de divulgation requises. composition:

Le pourcentage exact (la concentration) de la composition a été tenu au secret commercial.

4. Premiers Soins

CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après le travail. Laver minutieusement la zone de contact avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à grande eau. Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Vérifier si la victime porte des lentilles de contact et les retirer si présentes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Déplacer à l'air frais. Emmener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de malaise.

INGESTION: Rincer la bouche.

SYMPTÔMES IMPORTANTS: L'inhalation peut provoquer des étourdissements ou de la somnolence. Susceptible de provoquer le cancer. Peut causer une grave irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique de la peau (sensibilisation). L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux organs.

INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES: Si des symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS: Utiliser les agents d'extinction appropriés pour lutter contre les incendies environnants.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS: Ne pas utiliser le jet d'eau comme extincteur car cela propagerait le feu.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'inflammation et des flammes nues. Une exposition prolongée à des températures supérieures à 50°C / 122°F peut causer l'éclatement des boîtes. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers une source de feu et causer un retour de flamme. La combustion peut produire du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Aucune donnée n'est disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES: Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Rester en amont.

MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE: Les contenants présentant des fuites doivent être placés dans un sac en plastique ou un seau ouvert, loin des sources d'inflammation, jusqu'à ce que la pression se soit dissipée. Recueillir le liquide répandu avec un matériau absorbant inerte et le placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le Gestionnaire à la protection de l'environnement doit être informé de tout déversement important.

Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Tenir à l'écart des sources d'inflammation. - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation. Récipient sous pression: ne pas percer ou brûler même après usage.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation. Récipient sous pression: ne pas percer ou brûler même après usage.

Stockage: Récipient sous pression: protéger de la lumière de soleil et ne pas exposer à des températures excédant 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

NFPA 30B: Aérosol Niveau 2

4540 Page 3 / 9

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	TLV-TWA	TLV-STEL	PEL-TWA	PEL-CEILING
Acetone	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Methyl Acetate	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.
Carbon Dioxide	5,000 ppm	30000 ppm	5000 ppm	N.E.
Xylene	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Naphtha, (Petroleum), Hydrotreated Light	100 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
n-Heptane	400 ppm	500 ppm	500 ppm	N.E.
Ethyl Benzene	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Methanol	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.
d-Limonene	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Conseil supplémentaire: LME = limites maximales d'exposition Limite VLEP= Valeurs limites d'exposition professionnelle RF = Recommandation du fournisseur P = Sensibilisant pour la peau N.E. = Non établi

CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS: Aucune donnée n'est disponible.

Protection Individuelle

PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE: Porter des lunettes de protection /un écran facial. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques s'il y a risque de contact.

PROTECTION DE LA PEAU: Porter des gants imperméables pour éviter tout contact avec la peau.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Demander conseil au superviseur local. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

PRATIQUES D'HYGIÈNE DU TRAVAIL: Ne pas fumer pendant l'utilisation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail.

4540 Page 4 / 9

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:

Etat Physique: Liquide

Etat physique: Aérosol pulvérisé

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur de solvant

Seuil de l'odeur:

Point de congélation, ° C:

Aucune donnée n'est disponible.

Aucune donnée n'est disponible.

Aucune donnée n'est disponible.

Point d'ébullition, °C: 55

Point d'éclair, °C: Non applicable aux aérosols

Flammability (solid, gas): Aérosol inflammable

Taux d'évaporation: Aucune donnée n'est disponible.

Inflammabilité: Supporte la combustion

Limites d'explosion,%: 0.7 - 16.0 Pression de vapeur @20°C, PSI: 70-90

Relative Vapor Density: Plus lourde que l'air

Densité relative: 0.898

Solubilité dans l'eau:

Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):

Température d'auto-inflammation:

Decomposition temperature, °C:

Aucune donnée n'est disponible.

Aucune donnée n'est disponible.

Aucune donnée n'est disponible.

Viscosité: < 14 mm2/s or cSt

Particle Characteristics:

Size Range, microns (µm): Aucune donnée n'est disponible.

Percent under 10 microns: Aucune donnée n'est disponible.

Stabilité et Réactivité

RÉACTIVITÉ: Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

STABILITÉ: Le matériau est stable dans des conditions normales.

POSSIBILITÉ DE REACTIONS DANGEREUSES: Aucune donnée n'est disponible.

CONDITIONS À ÉVITER: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. La chute des récipients peut provoquer l'éclatement.

MATIÈRES INCOMPATIBLES: Aucune donnée n'est disponible.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: La combustion peut produire du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une réaction allergique cutanée (sensibilisation) avec démangeaisons, rougeurs et urticaire.

CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact peut provoquer une irritation sévère avec rougeur, larmoiement et douleur.

INHALATION: Peut avoir des effets sur le système nerveux central avec des étourdissements ou de la somnolence.

INGESTION: L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses, de l'œsophage et de l'estomac.

4540 Page 5 / 9

Les produits chimiques suivants figurent dans les monographies du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) sur l'évaluation du risque cancérogène pour l'homme:

N° CAS	Nom chimique	Liste du CIRC
1330-20-7	Xylene	CIRC Groupe 3,
64742-49-0	Naphtha, (Petroleum), Hydrotreated Light	CIRC Groupe 3,
100-41-4	Ethyl Benzene	CIRC Groupe 2B,
5989-27-5	d-Limonene	CIRC Groupe 3,
98-82-8	Cumene	CIRC Groupe 2B,
108-88-3	Toluene	CIRC Groupe 3,
71-43-2	Benzene	CIRC Groupe 1,

Les produits chimiques suivants figurent dans le rapport sur les substances cancérogènes du programme national de toxicologie des États-Unis (NTP):

N° CAS	Nom chimique	<u>Liste du NTP</u>
98-82-8	Cumene	Raisonnablement considéré comme cancérogène pour l'homme par le NTP
71-43-2	Benzene	Reconnu comme étant cancérogène pour l' homme par le NTP

Les produits chimiques suivants figurent sur la liste des substances spécifiquement réglementées de l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050), telle qu'amendée:

N° CAS	Nom chimique	<u>Liste de l'OSHA</u>
100-41-4	Ethyl Benzene	Present
98-82-8	Cumene	Present
71-43-2	Benzene	Present

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH. Le produit lui-même n'a pas été testé.

TAE ORAL 25,022 mg/kg

TAE DERMIQUE 6,639 mg/kg

TAE PAR 249 mg/kg

INHALATION

Valeurs de toxicité aiguës

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

•	• '	•	•	
N° CAS	Nom chimique	<u>LD50 par voie</u> <u>orale</u>	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
67-64-1	Acetone	5,800 mg/kg	7,426 mg/kg	50.1 mg/l
79-20-9	Methyl Acetate	6,482 mg/kg	2,000 mg/kg	49.2 - 98.4 mg/L Rat
124-38-9	Carbon Dioxide	5000 mg/kg	5000 mg/kg	100 mg/l
1330-20-7	Xylene	3,523 mg/kg	1,100 mg/kg	11 mg/l
64742-49-0	Naphtha, (Petroleum), Hydrotreated Light	5,000 mg/kg	3,750 mg/kg	100 mg/l
142-82-5	n-Heptane	5,000 mg/kg	2,000 mg/kg	29.29 mg/l
100-41-4	Ethyl Benzene	3,500 mg/kg	5,000 mg/kg	11 mg/l
67-56-1	Methanol	100 mg/kg	500 mg/kg	3 mg/l

4540 Page 6 / 9

5989-27-5 d-Limonene 5000 mg/kg 5000 mg/kg 100 mg/l

A.I.= Aucune Information

Corrosion/ Irritation cutanée:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Lésions oculaires graves/irritation:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

composants:

Acetone 67-64-1 Provoque une sévère irritation des yeux. Methyl Acetate 79-20-9 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

composants:

d-Limonene 5989-27-5 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT - Exposition unique:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

composants:

Acetone 67-64-1 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Naphtha, (Petroleum), Hydrotreated 64742 40.0 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Light 64742-49-0 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

n-Heptane 142-82-5 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Methyl Acetate 79-20-9 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - Exposition répétée:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

composants:

Ethyl Benzene Risque présumé d'effets graves pour les organs à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

Risque par aspiration:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Cancérogénicité:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

composants:

Ethyl Benzene 100-41-4 Susceptible de provoquer le cancer

Toxicité pour la reproduction:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Mutagénicité pour les cellules germinales

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

12. Information écologique

INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Aucune donnée n'est disponible.

PERSISTANCE: Aucune donnée n'est disponible.

BIOACCUMULATION: Aucune donnée n'est disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL: Aucune donnée n'est disponible.

AUTRES INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée n'est disponible.

4540 Page 7 / 9

13. Considérations relatives à l'élimination

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION: Consultez vos organismes locaux, régionaux et fédéraux pour obtenir de l'information sur l'élimination appropriée.

EMBALLAGES CONTAMINÉS: Consultez vos organismes locaux, régionaux et fédéraux pour obtenir de l'information sur l'élimination appropriée.

14. Informations relatives au transport

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LE TRANSPORT: Aucune donnée n'est disponible.

TDG

Numéro ONU: UN1950

Nom UN: Aérosol, inflammable

Nom technique: N/A

Classe(s) de danger

Classe: 2.1
Risque subsidiaire N/A
Groupe d'emballage: N/A

IATA

Numéro ONU: UN1950

Nom UN: Aérosol, inflammable

Nom technique: N/A

Classe(s) de danger

Classe: 2.1
Risque subsidiaire: N/A
Groupe d'emballage: N/A

IMDG

Numéro ONU: UN1950

Nom UN: Aérosol, inflammable

Nom technique: N/A

Classe(s) de danger

Classe: 2.1
Risque subsidiaire: N/A
Groupe d'emballage: N/A

La classification indiquée dans cette section peut faire l'objet d'une exception, telle que "Quantité limitée", conformément au règlement sur les marchandises dangereuses. L'expéditeur de ce produit doit consulter le mode de règlement applicable pour le numéro ONU affiché ci-dessus afin de déterminer si des exceptions sont disponibles et peuvent être utilisées, à la discrétion de l'expéditeur.

15. Informations relatives à la réglementation

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes soumises aux exigences de déclaration de la Section 313 du Titre III du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR part 372:

 Nom chimique
 N° CAS
 Wt %

 Xylene
 1330-20-7
 3.26

 Ethyl Benzene
 100-41-4
 1.16

STATUT DE L'INVENTAIRE CHIMIQUE:

4540 Page 8 / 9

TSCA Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire

DSL Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits sur la liste intérieure, ou en

sont exemptés.

Les composants suivants sont inscrits sur la Liste extérieure des substances (LES)

 Description
 CAS
 Pourcentage

 Methanol
 67-56-1
 0.443 %

16. Autres informations

Date de Révision: 3/3/2025

Fiche de données de sécurité créé(e) par:

Organisme de réglementation:

<u>Légende</u>

N/A. - Non applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non déterminé, A.I. - Aucune information

VLE - Valeur limite d'exposition (VLE), telle qu'établie par la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH®)

PEL - Limite d'exposition admissible, tel qu'établi par l'Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle (OSHA), tel que modifié

TSCA - Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques

LI - Loi canadienne sur la protection de l'environnement: Liste intérieure

Cette information est fournie conformément à la réglementation du Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17). L'information fournie est destinée aux lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépassent celles établies pour l'utilisation par le consommateur indiquée sur l'étiquette.

Information additionnelle

Ce document a été préparé à partir de données provenant de sources considérées comme techniquement fiables. Il ne constitue pas une garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude des informations qu'il contient. Les conditions réelles d'utilisation échappent au contrôle du fabricant et du vendeur. L'acheteur et l'utilisateur sont responsables de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier, d'adopter les précautions pour la protection des biens et des personnes, et de la conformité avec toutes les lois fédérales, étatiques, provinciales et locales.

4540 Page 9 / 9